

Apprenez à conduire vos cultures en traction animale

- Utiliser un animal de trait et un polyculteur dans des conditions optimales: travail du sol et analyse de ce dernier
- Découverte d'un chantier de débardage en traction animale
- Perfectionner vos pratiques avec les conseils de professionnels



Tarif & financement

- ◆ Pour les agriculteurs à jour de leurs cotisations, le stage est pris en charge en totalité par le VIVEA.
- ◆ Pour les candidats en cours d'installation : prise en charge par le VIVEA sous réserve de nous fournir les justificatifs suivants :
 - ◇ L'original de l'attestation d'éligibilité au financement VIVEA
 - ◇ La copie du PPP signée des 2 conseillers et du créateur ou reprenneur d'exploitation agricole
 - ◇ La copie d'écran du CPF du créateur ou reprenneur d'exploitation agricole
 - ◇ Engagement du créateur ou reprenneur demandeur du financement auprès de VIVEA

Ces 4 justificatifs vous sont présentés et expliqués lors de votre entretien PPP.

- ◆ **Autres statuts** : nous contacter pour plus d'informations.



3 rue Paul Aubert
05000 GAP

Téléphone : 04 92 52 15 15

Courriel : adfpa@adfpa05.asso.fr

Site internet : <https://adfpa05.asso.fr/>



Formation courte

Traction Animale Perfectionnement

Durée : 4 jours

Dates: 13 / 14 mars et 19 / 20 mai 2025



TRACTION ANIMALE Perfectionnement**Prérequis nécessaires**

- ◆ Aucun

Objectifs pédagogiques

- ◆ Identifier les différents porte-outils modernes de traction animale, en connaître les avantages et les inconvénients
- ◆ Savoir assurer la conduite d'un cheval attelé trainant du matériel agricole pour conduire les cultures

Contenu et méthodes

- ◆ Recueil des attentes des stagiaires
- ◆ Par le biais d'échanges et d'exercices pratiques, chaque stagiaire aura à réfléchir sur les atouts et contraintes de la mise en place de la traction animale au sein de leur structure
- ◆ Supports de formation, échanges et débriefing.

Modalités d'évaluation

Les acquis des stagiaires sont évalués tout au long des séquences par des échanges. A la fin de la formation, le formateur évaluera l'acquisition des compétences visées à l'aide d'un document d'évaluation. Un questionnaire de satisfaction vous sera remis.

Une attestation de formation vous sera également délivrée.

Organisation pratique

Horaires et lieu : De 9 h 00 à 17 h 00 / ANTONAVES

Déroulé : la totalité des apports et des échanges se feront sur site

Pour le midi : Prévoir un pique-nique

Intervenants : **Luc MAES**, formateur en traction animale et **Jean-François CHAIX**, éleveur et formateur en traction animale.

Le saviez-vous ?

Pour vous former (le jour même ou un autre jour), vous pouvez confier votre exploitation à un remplaçant.

Service de remplacement :
04.92.58.63.66

Informations & inscriptions

Charlotte RICHIER & Guillaume MALET
ADFP A 05 - 3 rue Paul Aubert, 05000 GAP
Téléphone : 04 92 52 15 15
Courriel : adfpa@adfpa05.asso.fr

Nom - Prénom :

Date de naissance :

Dénomination (GAEC, EARL) :

Adresse :

Tél. : Mail :

Agriculteur, conjoint collaborateur Cotisant solidaire

Candidat à l'installation Autre :

Je m'inscris à la formation **Traction animale 13 et 14 mars**

19 et 20 mai 2025

Je certifie être à jour de mes cotisations VIVEA (payées via la MSA) :

oui Non

Conditions Générales de services

Article 1 : L'inscription est indispensable. Elle est effective dès réception du bulletin d'inscription complété par le stagiaire.

Article 2 : Toute annulation de la part d'un stagiaire doit impérativement être justifiée et nous parvenir avant le début de la formation.

Article 3 : L'ADFP A se réserve le droit de modifier le programme, reporter ou annuler une session de formation si, malgré tous ses efforts, les circonstances l'y obligent. Les stagiaires seront informés au minimum 2 jours ouvrés avant le début de la formation (hors cas d'intempéries ou d'indisponibilité justifiée du formateur ou de l'intervenant).

Article 4 : Lorsqu'une action de formation prévoit plusieurs jours, le stagiaire doit être présent sur l'ensemble des journées.

Article 5 : Dans le cas où la formation ne serait pas prise en charge par le VIVEA, la totalité de la formation sera facturée au stagiaire.

J'accepte les **conditions générales de service** (cochez la case)

Date et Signature :

Pour les cotisants solidaires, conjoints collaborateur et les candidats à l'installation, joindre un **justificatif**. Faites nous part de vos questions afin de vous proposer une formation particulièrement adaptée à vos besoins :

.....
.....